



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Période du 01 janvier au 30 juin 2014

28/08/2014

SOMMAIRE

I. Rapport semestriel d'activité

1. <u>Informations relatives à l'entreprise</u>	3
2. <u>Evénements significatifs</u>	3
3. <u>Activité de la société au premier semestre 2014</u>	7
4. <u>Perspectives d'avenir</u>	8
5. <u>Principaux risques et incertitudes</u>	8
6. <u>Principales transactions avec les parties liées</u>	8

II. Comptes semestriels résumés

1. <u>Bilan</u>	9
2. <u>Etat du résultat global</u>	10
3. <u>Etat de variation des capitaux propres</u>	11
4. <u>Tableaux des flux de trésorerie</u>	12
5. <u>Principes et méthodes comptables</u>	13
6. <u>Notes annexes aux comptes semestriels résumés</u>	15

III. Attestation des responsables du rapport financier semestriel.....	25
--	----

IV. Le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes.....	26
--	----

1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

Nanobiotix, spin-off de l'Université de Buffalo, SUNY, a été créée en 2003. Société pionnière et leader en nanomédecine, elle a développé une approche révolutionnaire dans le traitement local du cancer. La société concentre son effort sur le développement de son portefeuille de produits entièrement brevetés, NanoXray, innovation reposant sur le mode d'action physique des nanoparticules qui, sous l'action de la radiothérapie, permettent de maximiser l'absorption des rayons X à l'intérieur des cellules cancéreuses.

NBTXR3, le produit NanoXray en tête de développement, est actuellement testé dans le cadre de deux études cliniques, l'une chez des patients atteints d'un sarcome des tissus mous et l'autre chez des patients atteints d'un cancer de la tête et du cou. Dans les deux cas, il s'agit de tumeurs à un stade avancé. La société, installée à Paris, a établi un partenariat avec PharmaEngine pour le développement clinique et la commercialisation de NBTXR3 en Asie-Pacifique.

Nanobiotix est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris depuis octobre 2012. (Code ISIN: FR0011341205, code mnemonic Euronext: NANO, code Bloomberg: NANO:FP).

2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS ET ACTIVITE DE NANOBIOTIX DURANT LE SEMESTRE ECOULE (DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2014)

Le premier semestre 2014 a été marqué par des avancées déterminantes pour le développement des projets clés de Nanobiotix.

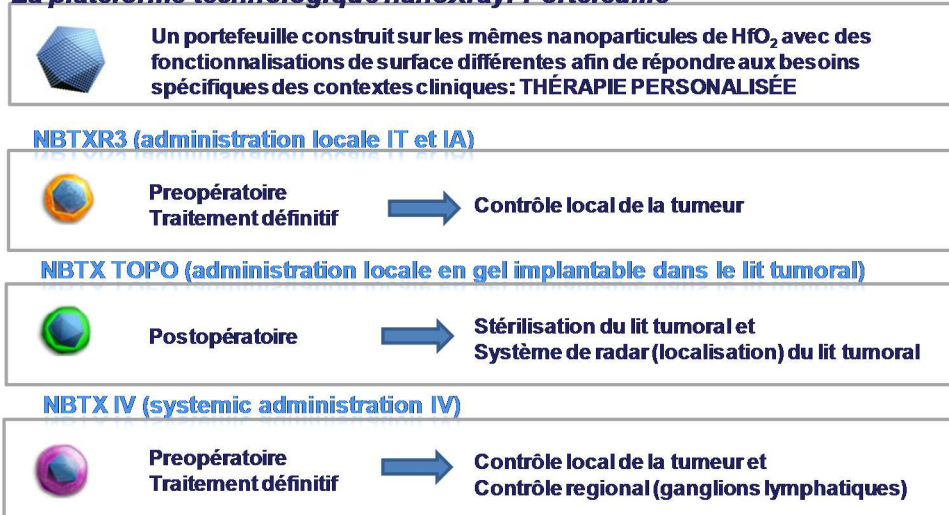
Le portefeuille NanoXray est pour le moment constitué de trois produits conçus selon le même mode d'action physique, pour satisfaire des besoins cliniques spécifiques pour différents cancers. Ces produits disposent d'un cœur identique mais se différencient de façon fondamentale par la composition du revêtement des nanoparticules et leur mode d'utilisation. En effet, ces produits sont destinés à des modes d'administrations distincts: voie intratumorale et intra-artérielle (NBTXR3), voie intraveineuse (NBTX-IV) et application directe sur le lit tumoral au moment de la chirurgie pour enlèvement de la tumeur (NBTX-TOPO). La sélection de l'un ou l'autre des produits NanoXray sera basée sur les besoins spécifiques du patient définis par le type de cancer, sa taille, son stade évolutif et le moment thérapeutique optimum, soit avant, après ou sans chirurgie.

La technologie NanoXray pourrait constituer une avancée significative en radiothérapie, dans la mesure où elle conjugue deux facteurs clés :

1. Une innovation de rupture : sur le plan de l'efficacité antitumorale, la technologie NanoXray permet d'augmenter la dose d'énergie létale à l'intérieur de la masse tumorale, c'est-à-dire localement, sans augmenter la dose dans les tissus sains environnants ;
2. Dans la continuité des pratiques médicales : sur le plan de la pratique médicale, la technologie NanoXray s'insère parfaitement dans les protocoles de soins existants et n'exige pas de changements de procédures.

NanoXray nécessite une injection unique avant le début des séances de radiothérapie standard et est totalement compatible avec les équipements existants dont disposent la quasi-totalité des établissements hospitaliers dans le monde entier.

La plateforme technologique nanoXray: Portefeuille



Les 3 premiers produits du pipeline NanoXray pourraient adresser 1 million de patients sur les 7 marchés les plus importants en oncologie (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Angleterre, Italie et Espagne) représentant un potentiel de marché estimé à près de 5 milliards d'euros à l'horizon 2031.

Source: [groupH Commercial Evaluation of NanoXray portfolio, January 2010]

2.1. NBTXR3

Début juin, Nanobiotix a présenté les résultats positifs et très prometteurs de la phase I de l'étude clinique de son produit NBTXR3 à l'American Society of Clinical Oncology (ASCO). Les résultats finaux ont démontré une très bonne sécurité, la faisabilité du traitement ainsi que des signes prometteurs d'efficacité chez des patients atteints d'un Sarcome des Tissus Mous localement avancé. Ces résultats positifs permettent à Nanobiotix d'engager la préparation de la dernière phase clinique (pivot), qui devrait conduire à l'enregistrement du produit et à son marquage CE dès 2016, ce qui constitue une perspective anticipée au regard de l'estimation initiale de la Société, qui visait une mise sur le marché en 2017. La phase pivot devrait débuter fin 2014.

Nanobiotix poursuit par ailleurs ses travaux non-cliniques pour NBTXR3 en vue de démarrer un nouvel essai chez des patients souffrants d'un cancer du foie. Dans cette population de patients, la Société pourrait notamment viser la prolongation de la survie. Cette phase d'évaluation préclinique du NBTXR3 devrait être finalisée au second semestre 2014. Pour mémoire, ce programme est mené avec le soutien de Bpifrance dans le cadre du projet NICE.

Nanobiotix continue également le développement clinique du NBTXR3 chez les patients âgés atteints d'un cancer de la tête et du cou, initié en 2013 et qui se poursuit en 2014, avec l'évaluation de la tolérance au produit, dans la perspective d'apporter aux patients un meilleur contrôle de la maladie et une amélioration de la qualité de vie.

2.2. NBTX-IV

Ce second produit issu du pipeline NanoXray est entré en développement préclinique et a été sélectionné en juin 2013 par le Nanotechnology Characterization Laboratory (NCL), organisme dépendant du National Cancer Institute (NCI). Cette sélection permet notamment d'initier des études de caractérisation préclinique dont les résultats permettront à la Société d'étayer son dossier de soumission IND (Investigational New Drug) auprès de la U.S. Food and Drug Administration (FDA). En parallèle, la Société mène d'autres études dans le cadre du développement préclinique du produit pour pouvoir soumettre un dossier complet.

2.3. NBTX-TOPO

En décembre 2013, Nanobiotix a annoncé le lancement du développement préclinique du produit NBTX-TOPO. NBTX-TOPO, 3ème produit issu de la plateforme NanoXray, est un gel qui contient des nanoparticules. Il s'agit d'un produit thérapeutique nano avec un radar embarqué, qui recèle donc une double compétence : détruire plus efficacement les cellules cancéreuses restantes après chirurgie et permettre un affinage de la localisation du lit tumoral (cavité postopératoire). NBTX-TOPO intéressera potentiellement l'ensemble des indications de radiothérapie postopératoire.

2.4. EVENEMENTS BOURSIERS

2.4.1. Augmentation de Capital

Nanobiotix a lancé, le 25 février 2014, une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription avec un objectif de lever environ 24 M€ (parité de souscription : 3 actions nouvelles pour 14 actions existantes / prix de souscription : 10,60 euros par action). L'opération, réalisée le 20 mars 2014, a été un vif succès et a permis de lever 28,1 M€ après exercice intégral de la clause d'extension. Le règlement-livraison et l'admission aux négociations des nouvelles actions sont intervenus le 24 mars 2014.

Cette opération avait pour objet principal de fournir à la société des moyens supplémentaires afin de financer le développement de son premier produit NBTXR3 jusqu'au marquage CE.

Le cours de fermeture de l'action Nanobiotix s'établit à 17,87 € au 30 juin 2014 contre 6,2 €¹ au 28 Juin 2013.

2.4.2. Indice CAC® PME

Nanobiotix a annoncé en juin que la société a été sélectionnée pour intégrer l'indice CAC® PME, et ce à compter de l'ouverture du marché le 17 Juin 2014. Calculé en temps réel, le CAC® PME suit la performance de 20 à 40 entreprises françaises éligibles au PEA PME. Chaque action, cotée sur les marchés d'Euronext ou d'Alternext à Paris, possède une pondération plafonnée à 7,5% et doit répondre à plusieurs critères dont le chiffre d'affaires, l'actif total et le montant des volumes échangés quotidiennement.

¹ Source : Boursorama.com

Nanobiotix, par ailleurs, est également inclus dans l'indice Next Biotech, le premier et unique indice biotech qui permet aux investisseurs, aux gestionnaires de fonds et aux émetteurs, de suivre la performance à l'échelle européenne des biotechnologies, secteur innovant qui enregistre une croissance rapide. L'indice comprend 25 sociétés (cotées sur Euronext et Alternext). En mai 2014, la capitalisation boursière de l'indice Next Biotech représentait un total de 5,9 milliards d'euros, faisant ainsi d'Euronext le premier groupe boursier dans la zone Euro, en nombre de sociétés de biotechnologies cotées et en capitalisation boursière.

2.5. GOUVERNANCE

2.5.1. Renforcement du Conseil de Surveillance

Pour accompagner les étapes clés du développement de Nanobiotix, la société a complété son Conseil de Surveillance en recrutant Anne-Marie GRAFFIN et Enno SPILLNER au sein du Conseil de Surveillance en janvier 2014.

Forte d'une carrière de plus de 20 ans au sein de l'industrie pharmaceutique, Anne-Marie GRAFFIN possède une double expertise en développement de projets d'accès au marché et en stratégie de croissance des entreprises de biotechnologie. Enno SPILLNER a une expérience de plus de 14 ans dans le secteur des sciences de la vie et est actuellement Président et Directeur Financier de la société de biotechnologie allemande cotée, 4sc AG, qui développe des molécules de ciblage innovantes pour le traitement du cancer et des maladies auto-immunes.

Avec les nominations d'Anne-Marie GRAFFIN et d'Enno SPILLNER, Nanobiotix a complété la composition de son Conseil de Surveillance et a ainsi mis en place les conditions propices à l'accompagnement optimal de son développement.

2.5.2. Recrutement de Thierry Otin, Responsable de la Production et de la Logistique

Nanobiotix a renforcé son organisation dans la perspective de la mise sur le marché de son produit NBTXR3, Thierry Otin ayant la charge de préparer les étapes de production et d'industrialisation devant conduire à la phase de commercialisation qui devrait intervenir dès 2016.

Avant de rejoindre Nanobiotix, Thierry Otin a été en charge de l'Assurance Qualité, de la Production et des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) au sein de grands groupes internationaux, dont Roche, Schering, CISBiointernational, l'Institut de Formation des Industries de Santé (IFIS), UCB, Delagrangue et Rhône - Poulenc (Roger Bellon et Specia).

2.6. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU PREMIER SEMESTRE 2014

Néant.

3. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 1^{ER} SEMESTRE 2014

3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires réalisé au premier semestre 2014 par NANOBOTIX correspond à la quote-part du premier versement perçu par la société dans le cadre du contrat de licence signé avec la société taiwanaise PharmaEngine en août 2012, et qui porte sur le développement et la commercialisation du NBTXR3 dans la région Asie-Pacifique. Ce paiement initial (« *upfront payment* ») s'élève à 810 640 €. Il est reconnu linéairement entre la date de signature du contrat et la date prévisionnelle de commercialisation sur la zone concernée, ce qui explique l'enregistrement d'un montant au pro rata sur la période de 91 191€. Ce chiffre est conforme au plan de développement de la société dont la stratégie repose sur la commercialisation du produit NBTXR3, premier produit du pipeline NanoXRay.

En €	S1 - 2014	S1 - 2013
Chiffre d'affaires	94 220	94 958
<i>dont :</i>		
<i>Cession de licence</i>	91 191	92 236
<i>Prestations de services</i>	3 029	2 722

3.2. LES DEPENSES :

Les dépenses engagées sur le 1^{er} semestre 2014 s'élèvent à 5 146 987 € soit une augmentation de 14% par rapport au premier semestre 2013.

Les dépenses R&D et de frais généraux restent relativement stables et représentent respectivement 65% et 35% des dépenses engagées au 30 juin 2014 contre 60% et 40% en 2013.

En €	S1 - 2014	Poids relatif	S1 - 2013	Poids relatif
Dépenses R&D	3 362 164	65%	2 739 331	60%
Dépenses Frais Généraux	1 784 823	35%	1 808 707	40%
Total des dépenses	5 146 987	100%	4 548 038	100%

3.3. RESULTAT :

Le résultat opérationnel courant s'établit à – 4 203 406 €. Cette perte opérationnelle, reste quasiment stable par rapport à l'année précédente. Ce résultat est en lien étroit avec notre programme d'activité.

Le résultat net ressort à – 4 166 391 €.

4. PERSPECTIVES D'AVENIR

La société continue de mener une stratégie ambitieuse pour s'imposer rapidement comme l'acteur de référence dans le domaine de la nanomédecine appliquée au marché de l'oncologie. En parallèle de son développement en propre sur le marché européen, la société compte s'appuyer sur un ensemble de partenariats afin d'accélérer la mise sur le marché de ses produits pour d'autres indications et de conquérir les marchés Asie Pacifique et Nord-Américain. Le développement international de Nanobiotix devient une priorité et un levier important afin de continuer à créer de la valeur.

Les résultats positifs et très prometteurs de la phase I du produit NBTXR3 permettent à Nanobiotix d'engager la préparation de la dernière phase clinique pivot, qui devrait conduire à l'enregistrement du produit et à son marquage CE.

5. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans la partie gestion des risques du rapport financier annuel 2013 disponible sur le site de la société www.nanobiotix.com.

6. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées sont jugées non significatives au 30 juin 2014.

1. BILAN

(montants en euros)

ACTIF	Note	30-juin-14	31-déc.-13
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	1	522	9 073
Immobilisations corporelles	1	586 199	467 728
Immobilisations financières	1	68 146	68 146
Total actifs non courants		654 867	544 946
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés		2 159	894
Autres actifs courants	2	2 585 841	1 891 263
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	27 026 031	5 001 565
Total actifs courants		29 614 032	6 893 722
TOTAL ACTIF		30 268 899	7 438 668
PASSIF	Note	30-Jun-14	31-Dec-13
Capital	4	402 383	322 871
Primes liées au capital	4	42 235 256	15 554 409
Actions propres	4	(102 637)	(221 662)
Réserves		(12 533 157)	(4 328 926)
Résultat de l'exercice		(4 166 391)	(8 144 920)
Total capitaux propres		25 835 453	3 181 772
Provisions - part non courante	5	235 654	99 765
Dettes financières - part non courante	6	1 103 001	875 170
Total passifs non courants		1 338 655	974 935
Provisions - part courante	5	129 000	79 000
Dettes financières - part courante	6	236 731	231 039
Dettes fournisseurs		1 386 364	1 348 797
Dettes fiscales et sociales	7	818 335	961 241
Autres dettes	7	524 360	661 884
Total passifs courants		3 094 790	3 281 961
TOTAL PASSIF		30 268 899	7 438 668

2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(montants en euros)

	Note	Période de 6 mois close le	
		30-juin-14	30-juin-13
Chiffre d'affaires	8	91 191	92 236
Autres produits de l'activité	8	906 208	574 215
Total des produits de l'activité		997 399	666 451
Coût des ventes			
Frais de recherche et de développement	9	(3 362 164)	(2 739 331)
Frais généraux	9	(1 784 823)	(1 808 707)
Charges liées aux paiements en actions	10	(53 819)	(407 632)
Résultat opérationnel courant		(4 203 406)	(4 289 219)
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles			
Résultat opérationnel		(4 203 406)	(4 289 219)
Produits de trésorerie et d'équivalents	11	67 054	24 100
Coût de l'endettement financier brut	11	(27 795)	(13 283)
Coût de l'endettement financier net		39 258	10 817
Autres produits financiers	11	273	
Autres charges financières	11	(2 516)	(859)
Résultat courant avant impôt		(4 166 391)	(4 279 261)
Charge d'impôt			
Résultat net		(4 166 391)	(4 279 261)
<i>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Ecarts actuariels sur engagements de retraite		(113 130)	
Résultat global		(4 279 521)	(4 279 261)
Résultat de base et dilué par action		(0,35)	(0,40)

3. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(montants en euros)

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserve	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Résultat	Total capitaux propres
31-déc-12	322 571	15 514 509	(195 213)	385 571		(5 330 896)	10 806 542
Affectation du résultat N-1				(5 330 896)		5 330 896	
Résultat de la période N						(4 279 261)	(4 279 261)
Palements en actions				407 632			407 632
Actions propres			(5 050)				(5 050)
30-juin-13	322 571	15 514 509	(200 263)	(4 537 693)		(4 279 261)	6 819 863
31-déc-13	322 872	15 554 408	(221 661)	(4 347 367)	18 441	(8 144 920)	3 181 772
Affectation du résultat N-1				(8 144 920)		8 144 920	
Résultat de la période N						(4 166 391)	(4 166 391)
Ecarts actuariels sur engagements de retraite					(113 130)		(113 130)
Augmentations de capital	79 512	26 680 847					26 760 359
Palements en actions				53 819			53 819
Actions propres			119 025				119 025
30-juin-14	402 383	42 235 255	(102 636)	(12 438 469)	(94 689)	(4 166 391)	25 835 453

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(montants en euros)

	30-juin-14	30-juin-13
Résultat net	(4 166 391)	(4 279 261)
Elimination des amortissements et provisions	144 647	206 254
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	53 819	407 632
Autres charges et produits calculés	25 502	6 403
Charges et produits financiers	2 293	
Capacité d'autofinancement	(3 940 130)	(3 658 972)
Variation du Besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(938 706)	(329 534)
<i>Clients et comptes rattachés</i>	(1 265)	(1 128)
<i>Autres actifs courants</i>	(694 578)	(422 704)
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	37 567	129 199
<i>Autres passifs courants</i>	(280 430)	(34 901)
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(4 878 836)	(3 988 506)
Investissements de l'exercice	(181 852)	(118 979)
Cessions de l'exercice	43	
Variation des actifs financiers		(13)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(181 809)	(118 991)
Augmentation de capital	28 094 134	
Frais d'augmentation de capital	(1 333 775)	
Nouveaux emprunts - Avances remboursables	294 000	
Remboursements d'emprunts - Avances remboursables	(150 000)	(165 000)
Locations financières	82 825	
Acquisitions d'actions propres	(10 022 685)	(1 021 105)
Cessions d'actions propres	10 141 710	1 016 055
Intérêts financiers		
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	27 106 209	(170 051)
Flux de trésorerie nette	22 045 564	(4 277 547)
Trésorerie à l'ouverture	4 980 468	12 361 473
Trésorerie à la clôture	27 026 031	8 083 926

5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

BASE DE PREPARATION DES COMPTES

Les états financiers résumés du premier semestre 2014, arrêtés par le directoire du 26 août 2014 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, les états financiers semestriels résumés n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers de la société pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le directoire compte tenu des éléments suivants :

La situation déficitaire historique de la société s'explique par le caractère innovant des produits développés impliquant ainsi une phase de recherche et de développement de plusieurs années. Toutefois, compte tenu d'une trésorerie disponible au 30 juin 2014 s'élevant à 27 millions d'euros, la société considère disposer de suffisamment de disponibilités pour assurer a minima les douze prochains mois d'exploitation.

METHODES COMPTABLES

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes semestriels 2014 sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 30 juin 2014. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 à l'exception des changements suivants.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations de normes suivants adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour la société au 1er janvier 2014 sont les suivants :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés »,
- IFRS 11 « Partenariats »,
- IFRS 12 « Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »,
- IAS 27 « Etats financiers individuels »,
- IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » : corps de normes relatif à la consolidation ;
- les amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, 11 et 12 ;
- les amendements à IFRS 10, 12 et IAS 27 « Entités d'investissement » ;
- l'amendement à IAS 32 « Compensations entre actifs et passifs financiers » ;
- les amendements à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » ;

- les amendements à IAS 36 « Dépréciation des actifs - Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ».

La première application de ces normes n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de la société au 30 juin 2014.

Par ailleurs, la société a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne ou dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2014.

La direction prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers de la société.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

- Valorisation des options de souscription d'actions

L'évaluation de la juste valeur des options de souscription d'actions octroyées à des employés est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.

- Comptabilisation de l'impôt sur les sociétés

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices en France dans le cadre de ses activités.

Les actifs d'impôts différés correspondant principalement aux déficits reportables ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible. La société doit faire appel à son jugement pour déterminer la probabilité de l'existence d'un bénéfice futur imposable.

- Estimation du produit lié au CIR

Pour les besoins de l'établissement de comptes semestriels, la société a estimé le produit de CIR en fonction de l'effort de recherche consenti sur le premier semestre de l'exercice.

6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

Dans le cadre d'une prochaine campagne d'essais cliniques la société a fait l'acquisition d'une machine d'une valeur de 86 K€ qui n'est pas encore mise en service au 30 juin 2014.

Par ailleurs la société a acquis du matériel informatique pour une valeur de 93 K€, dont 83 K€ financé par un contrat de location financement sur deux ans.

Immobilisations corporelles	31-déc.-13	Augmentations	Reclassements	Diminutions	30-juin-14
Agencements et installations	393 159				393 159
Matériels techniques	699 949	474			700 424
Matériel de bureau et informatique	223 109	93 304		(23 919)	292 494
Immobilisations en cours		88 074			88 074
Total brut des immobilisations corporelles	1 316 217	181 852		(23 919)	1 474 150

NOTE 2 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Autres actifs courants (en euros)	30-juin-14	31-déc.-13
Personnel et comptes rattachés	8 424	
Crédit d'impôt recherche	2 003 996	1 324 517
Taxe sur la valeur ajoutée	334 836	306 313
Charges constatées d'avance	180 643	199 542
Autres créances	57 941	60 892
Total des autres actifs courants	2 585 841	1 891 263

Au 30 juin 2014, la société n'a pas encore reçu le remboursement du crédit d'impôt recherche constaté au titre de l'année de 2013 soit un montant de 1 324 517 €. Ce remboursement est prévu au second semestre 2014.

NOTE 3 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les montants présentés en "Trésorerie et équivalents de trésorerie" sont principalement constitués de dépôts à terme rémunérés relatifs à notre stratégie de placement faisant suite à l'augmentation du capital de la société.

NOTE 4 : CAPITAL

4.1 Capital émis

Date	Nature des opération	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
31-Dec-13		322 871	15 554 409	10 762 390	0,03
24-Mar-14	Augmentation de capital	69 095	24 344 306	2 303 151	0,03
24-Mar-14	Augmentation de capital complémentaire	10 417	3 670 316	347 239	0,03
24-Mar-14	Frais d'augmentation de capital		(1 333 775)		
30-Jun-14		402 383	42 235 256	13 412 780	0,03

Au 30 juin 2014, le capital social s'établit à 402.383 euros. Il est divisé en 13 412 780 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,03 €

4.2. Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place suite à l'introduction en bourse, la société détient au 30 juin 2014, 14.010 actions d'autocontrôle. Ces actions sont portées en diminution des capitaux propres IFRS pour un montant de 243 730€.

4.3 Options de souscription d'actions

La société a émis les plans de bons de souscription d'actions (BSA) et les plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE) suivants :

Type	Date de création	Prix d'exercice	Période de souscription	Total créé	31-déc.-13	30-juin-14
Bons de souscription d'actions						
BSA 09	24-10-2008	10,39	24/10/2008 - 31/12/2012	15 000	2 000	2 000
BSA 15	23-06-2011	14,00	23/06/2011 - 31/12/2016	13 500	9 600	9 600
BSA 2012	04-05-2012	6,63	04/05/2012 - 04/05/2022	52 500	52 500	52 500
BSA 2013	10-04-2013	6,37	10/04/2013-31/10/2013	10 000	6 000	6 000
Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise						
BCE04	13-04-2010	14,00	avant le 31/12/2016	20 000	20 000	20 000
BCE05	13-04-2010	14,00	avant le 31/12/2016	77 361	77 361	77 361
BCE 2012-1	04-05-2012	6,00	avant le 04/05/2019	1 800 000	1 800 000	1 800 000
BCE 2012-2	18-12-2012	6,00	avant le 18/12/2022	100 000	100 000	100 000
BCE 2013	10-04-2013	6,30	avant le 10/04/2023	55 000	55 000	55 000
BCE 2013	28-08-2013	5,92	avant le 28/08/2023	50 000	50 000	50 000
Total En Cours				2 193 361	2 172 461	2 172 461

L'incidence sur l'état du résultat global des paiements fondés sur des actions est détaillé note 10.

NOTE 5 : PROVISIONS

Provisions (en euros)	31-Dec-13	Augmentations	Diminutions	30-Jun-14
Indemnités de départ à la retraite	99 765	135 889		235 654
Provisions - part non courante	99 765	135 889		235 654
Provisions pour litiges	79 000	50 000		129 000
Provisions - part courante	79 000	50 000		129 000
Total des provisions	178 765	185 889		364 654

5.1 Provision – part non courante

La provision pour indemnité de départ à la retraite au 30 juin 2014 tient notamment compte de l'évolution du taux d'actualisation sur le premier semestre 2014. Le taux d'actualisation utilisé au 30 juin 2014 est de 2.20% contre 3.03% au 31 décembre 2013.

5.2 Provision – part courante

Les provisions pour litige concernent des litiges.

NOTE 6 : DETTES FINANCIERES

Dettes financières (en euros)	30-juin-14	31-déc.-13
Avances remboursables OSEO - Long Terme	1 071 783	875 170
Avances remboursables OSEO - Court Terme	185 124	209 942
Autres dettes financières	82 825	21 097
Total des dettes financières	1 339 732	1 106 208

La Société bénéficie d'avances remboursables avec OSEO Innovation. Ces avances ne portent pas intérêt et sont remboursables à 100% en cas de succès technique et/ou commercial.

Dans le référentiel IFRS, le fait que l'avance remboursable ne supporte pas le paiement d'un intérêt annuel revient à considérer que la société a bénéficié d'un prêt à taux zéro, soit plus favorable que les conditions de marché. La différence entre le montant de l'avance au coût historique et celui de l'avance actualisée au taux sans risque (OAT 10 ans) est considérée comme une subvention perçue de l'État. Ces subventions sont étalées sur la durée estimée des projets financés par ces avances.

Le 2 juillet 2013 la société a signé avec Bpifrance Financement un contrat d'aide dans le cadre d'un projet d'innovation stratégique lui octroyant une subvention de 344 K€ et une avance remboursable de 2,45 M€.

Le versement de cette aide sera réalisé en plusieurs fois. Un premier versement de 460K€ a été effectué en janvier 2014.

L'avance sera versée sur une période de 5 ans. Cette avance porte intérêts et est remboursable à 100% en cas de succès technique et/ou commercial. Les remboursements interviendront à compter de 2021 et tiendront compte d'une actualisation au taux annuel de 1,56%. Le cas échéant s'ajoutera aux remboursements une annuité égale à 50% des produits générés par la cession des titres de propriété intellectuelle issus du projet, ainsi que de la cession des prototypes, préséries et maquettes réalisés dans le cadre du projet.

La part à plus d'un an des avances conditionnées est enregistrée en dettes financières - part non courante, tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en dettes financières - part courante.

Le tableau ci-dessous présente le détail des dettes inscrites au bilan par type d'avance remboursable :

Avances OSEO	OSEO 1	OSEO 2	OSEO 3	BPI	Total
Solde au 31 décembre 2013	49 717	99 148	936 246		1 085 112
Versement				294 000	294 000
Impact de l'actualisation					
Charges financières sur dettes	283	851	24 367	2 293	27 795
Remboursement	(50 000)	(100 000)			(150 000)
Solde au 30 juin 2014	1		960 614	296 293	1 256 907

Les échéanciers de remboursement des avances se présentent comme suit :

	OSEO 1	OSEO 2	OSEO 3	BPI	TOTAL
Total 2011	67 500	75 000			142 500
Total 2012	142 500	150 000			292 500
Total 2013	190 000	175 000			365 000
1er trimestre	50 000	50 000			100 000
2nd trimestre		50 000			50 000
Au 30 juin 2014	50 000	100 000			150 000
3ème trimestre					
4ème trimestre			62 500		62 500
Total 2014	50 000	100 000	62 500		212 500
Total 2015			250 000		250 000
Total 2016			250 000		250 000
Total 2017			250 000		250 000
Total 2018			187 500		187 500
Total 2019					
Total 2020					
Total 2021				300 000	300 000
Total 2022				500 000	500 000
Total 2023				800 000	800 000
Total 2024				1 200 000	1 200 000
Total des remboursements	450 000	500 000	1 000 000	2 800 000	4 750 000

NOTE 7 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

Autres passifs courants (en euros)	30-juin-14	31-déc.-13
Dettes fiscales	(5 252)	(66 263)
Dettes sociales	(813 083)	(894 978)
Autres dettes	(524 360)	(661 884)
Total des autres passifs courants	(1 342 695)	(1 623 125)

Les autres dettes correspondent principalement à des produits constatés d'avance au titre de l'encaissement de 1 MUSD reçu le 21 août 2012 dans le cadre du partenariat signé le 6 août 2012 avec la société Taiwanaise PharmaEngine.

Les dettes sociales concernent principalement les charges sociales, les congés à payer et les provisions pour primes salariés.

NOTE 8 : PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

(en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-14	30-juin-13
Cession de licence	91 191	92 236
Chiffre d'affaires	91 191	92 236
Subventions	237 451	58 413
Crédit d'impôt recherche	665 728	513 080
Autres	3 029	2 722
Autres produits de l'activité	906 208	574 215
Total des produits des activités ordinaires	997 399	666 451

La société Nanobiotix a perçu dans le cadre de son contrat conclu avec la société taiwanaise Pharma Engine, un up-front payment de 1MUSD pour la mise à disposition de la technologie. Dans la mesure où le contrat prévoit que Nanobiotix va devoir s'impliquer tout au long de la durée du contrat, ce montant est étalé linéairement.

Nanobiotix a perçu en janvier 2014 le premier versement de la subvention du BPI France lié au projet Nice. Ce montant était de 166K€.

L'augmentation du crédit d'impôt recherche s'explique essentiellement par l'effort de recherche consenti sur le premier semestre 2014 qui comparativement à 2013 est plus important.

NOTE 9 : DETAIL DES CHARGES PAR FONCTION

9.1 Recherche & développement

(en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-14	30-juin-13
Achats et sous-traitance	1 976 034	1 417 883
Charges de personnel	1 271 789	1 285 428
Amortissements et provisions	114 341	36 021
Total des charges de recherche et développement	3 362 164	2 739 331

Les frais de recherche et développement s'élèvent au 30 juin 2014 à 3,4M€ contre 2,7M€ au 30 juin 2013.

Le poste Achats et sous-traitance connaît une augmentation de 558K€ soit +39 % par rapport au premier semestre 2013. Cette variation s'explique par le démarrage d'une nouvelle étape du programme de recherche préclinique et clinique.

Les dépenses de personnel restent quasiment stables.

9.2 Frais généraux

(en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-14	30-juin-13
Locations, honoraires et autres charges	1 076 790	1 075 778
Charges de personnel	700 487	574 113
Amortissements et provisions	7 547	158 816
Total des charges de frais généraux	1 784 823	1 808 707

Au 30 juin 2014, les frais généraux restent quasiment stables dans leur ensemble en comparaison avec le 30 juin 2013.

Les dépenses de personnel connaissent quant à eux une augmentation de 126K€, en raison de recrutements intervenus dans le cadre du renforcement des équipes.

NOTE 10 : PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Des options sur actions ont été attribuées aux dirigeants ainsi qu'aux membres du conseil de surveillance sous forme de Bons de Souscription d'Actions ou de Bons Créateurs d'Entreprise. Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix de marché des actions à la date d'approbation des plans. La levée des options est subordonnée à des conditions de performance. La société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de régler les options en numéraire.

Le nombre d'options en vie au 30 juin 2014 et leurs principales caractéristiques sont détaillées ci-après :

	BCE 4	BCE 05	BCE 2012-1	BCE 2012-2	BCE 2013-1	BCE 2013-2
Type d'options	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombres d'options	20000	77361	1800000	100000	55000	50000
Date AG de mise en place du plan	13/04/2010	13/04/2010	04/05/2012	04/05/2012	04/05/2012	28/06/2013
Date de souscription	04/05/2012	13/04/2011	04/05/2012	18/12/2012	10/04/2013	28/08/2013
Prix de souscription	0,00 €	0,00 €	5,26 €	6,63 €	6,30 €	5,92 €
Nombres d'options au 30 juin 2014	20 000	77 361	1 800 000	100 000	55 000	50 000
Nombres d'options exercées						
Date d'expiration contractuelle	31/12/2016	31/12/2016	25/04/2019	18/12/2022	10/04/2023	28/08/2013

	BSA 9	BSA 15	BSA 2012	BSA 2013
Type d'options	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombres d'options	15000	13500	52500	6000
Date AG de mise en place du plan	24/10/2006	23/06/2011	04/05/2012	04/05/2012
Date de souscription	04/05/2012	04/05/2012	23/10/2012	18/10/2013
Prix de souscription	1,04 €	1,40 €	6,60 €	6,37 €
Nombres d'options au 30 juin 2014	2 000	9 600	52 500	6 000
Nombres d'options exercées	12 000	3 900		
Date d'expiration contractuelle	31/12/2012	31/12/2016	04/05/2022	10/04/2023

Les modalités d'évaluation retenues pour estimer la juste valeur des options sont précisées ci-après :

- Le prix de l'action à la date d'attribution est égal au prix d'exercice ;
- Le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées du secteur des biotechnologies, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.

Les conditions de performance sur l'ensemble des plans ont été intégrées de la manière suivante :

- Les conditions de performance non liées au marché ont fait l'objet d'une analyse permettant de déterminer la date d'exercice probable de l'option ;
- Les conditions de performance liées au marché ont été directement intégrées dans la détermination de la juste valeur des instruments.

A l'exception des BCE 2012-1, la juste valeur des options a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes.

La juste valeur des BCE 2012-1 a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation de type Monte-Carlo pour prendre en compte les conditions d'exercice qui dépendent de la plus-value réalisée par rapport au prix d'introduction en bourse prévu .

Les paramètres retenus pour les estimations et les valorisations des nouveaux plans et plans en cours d'acquisition sont détaillés ci-après :

	BCE 2012-2	BCE 2013-1	BSA 2013	BCE 2013-2	Total BCE et BSA
Cours de l'action	6,65	6,30	6,30	6,30	
Prix d'exercice	6,63	6,30	6,30	6,30	
Volatilité	44,3% - 47,6%	56,0%	156,0%	256,0%	
Maturité	5 - 7,3	5,00	6,00	7,00	
Taux sans risque	0,84% - 1,22%	0,90%	0,90%	0,90%	
Taux de rendement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Valeur du plan initial	288 204	166 650	1 140	151 750	
Charge au 30 juin 2014	21 734	-	689	31 396	53 819

NOTE 11 : RESULTAT FINANCIER

Produits et charges financiers (en euros)	Période de 6 mois close le	
	30-juin-14	30-juin-13
Pertes de change	(2 516)	(859)
Charges d'intérêts	(27 795)	(13 283)
Total des charges financières	(30 311)	(14 141)
Revenus sur équivalents de trésorerie	67 054	23 273
Autres produits financiers	273	827
Total des produits financiers	67 327	24 100
Total des produits et charges financiers	37 016	9 958

Le résultat financier correspond aux intérêts perçus sur les dépôts bancaires à court terme ainsi qu'aux charges financières générées par le retraitement des avances remboursables comme décrit en note 6.

NOTE 12 : COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Les flux de trésorerie nets issus des activités opérationnelles d'un montant de (4.879) K€ sur le 1er semestre 2014 comprennent essentiellement une perte de 4.166 K€ de laquelle il faut déduire la charge IFRS2 pour 54 K€ ainsi que les amortissements et dépréciations comptabilisés sur la période pour 145 K€.

La variation du besoin en fond de roulement (BFR) de (939) K€ constatée sur le premier semestre 2014 est due principalement à l'effet conjugué :

- d'une part des variations du crédit impôt recherche et de la créance de TVA déductible ;
- et d'autre part de la constatation d'un produit à recevoir sur l'up-front payment lié au contrat avec PharmaEngine.

Les flux de trésorerie nets issus des investissements sont de (182) K€ au 30 juin 2014 et correspondent à des investissements de soutien tel que le renouvellement de notre parc informatique, à des investissements en capacité de production pour l'exécution de scale-up.

Les flux de trésorerie nets issus du financement d'un montant de 27.106 K€ sur le 1er semestre 2014 sont principalement constitués par l'augmentation de capital réalisée en mars 2014.

La trésorerie disponible au 30 juin 2014 s'élève à 27 millions d'euros.

NOTE 13 : COMMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Entre le 31 décembre 2013 et le 30 juin 2014, les engagements hors bilan n'ont pas significativement changé.

NOTE 14 : INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES.

Au cours du premier semestre 2014, les relations entre la société et les parties liées n'ont pas évolué de manière significative par rapport à l'exercice 2013.

NOTE 15 : EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Néant.

III. Attestation des responsables du rapport financier semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 28 août 2014,

Monsieur Laurent Levy

Président du directoire

Monsieur Philippe Mauberna

Directeur administratif et financier

IV. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2014

CABINET BASSON
6, Rue du Maréchal Juin
95210 Saint Gratien
S.A.R.L. au capital de € 50.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG ET AUTRES
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société Nanobiotix, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Saint-Gratien et Paris-La Défense, le 26 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

CABINET BASSON

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Didier BASSON

Franck Sebag